
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-195 DU 13 MARS 2014

portant approbation du budget prévisionnel,
exercice 2014, de l'Agence Béninoise de
Promotion des Echanges Commerciaux
(ABePEC).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2012-545 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu** le décret n° 2012-428 du 06 novembre 2012 portant attributions organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2007-188 du 20 avril 2007 portant approbation des Statuts de l'Agence Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux ;
- Vu** les délibérations du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux en sa session du 20 septembre 2013 ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 03 janvier 2014, 

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2014, de l'Agence Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux (ABePEC), tel qu'il figure en annexe au présent décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 13 mars 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



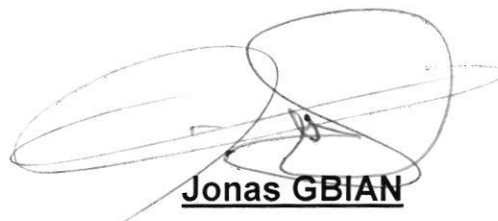
Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce
et des Petites et Moyennes Entreprises,

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Naomie AZARIA HOUNHOU



Jonas GBIAN

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MICPME 02 MEF 02 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3 INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 MCAAT 02 ABePEC 04 JORB 1.- 